



Gardien Brigadier Agent de Police Municipale H/F	
Nature du poste	Sous l'autorité du Maire et du DGS, encadré par le brigadier-chef-principal, vous intégrez une équipe de 1 policier municipal et de 3 ASVP. Vous serez chargés d'exercer les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence d'un agent de police municipale, en matière de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. La commune de Castillon-la-Bataille (3 197 habitants) est munie d'un système de vidéoprotection et se trouve en zone gendarmerie et en ZSP.
Liens hiérarchiques et fonctionnels	
	Maire Directrice Générale des services
Vos missions	
	Rédaction et application des arrêtés de police du Maire Tenue de la permanence du bureau de la police municipale Surveillance générale de la voie publique et des bâtiments communaux dans une démarche de proximité, à pied ou en voiture ou en vélo sur l'ensemble du territoire de la commune. Sécurité aux abords des établissements publics Constatation et verbalisation des infractions, notamment celles liées à la circulation et au stationnement Gestion de la fourrière automobile Encadrement des manifestations publiques et festivités locales Rédaction des rapports, procès-verbaux et tenue de la main courante Surveillance des opérations funéraires Police de l'habitat insalubre Police de débits de boisson Marché de plein air Urbanisme

Les compétences et exigences requises

Expérience similaire impérative.
Recrutement par mutation ou par détachement.
Attestation de suivi de la formation initiale des agents de police municipale.
Agrément d'agent de la police municipale par le Procureur de la République et le Préfet.
L'agrément en qualité d'agent des collectivités territoriales chargé de la police de l'urbanisme, et l'autorisation du Préfet de porter des armes de catégorie D seraient un plus.
Permis B indispensable.

Conditions d'emploi

Aptitude à travailler en équipe.
Savoirs rédactionnels et bonne maîtrise des outils informatiques.
Grandes disponibilités liées à des horaires irréguliers en journée, en soirée, les week-ends et jours fériés selon un planning prévisionnel.
Qualités relationnelles avérées avec le sens de la médiation, de l'écoute et de la communication.
Qualités personnelles d'autonomie et d'initiative.
De bonnes conditions physiques.
La mission de policier municipal requérant d'avoir le sens du respect de la déontologie, une moralité irréprochable et une conduite exemplaire.

Temps de travail et durée hebdomadaire : Complet – 35 heures

Rémunération : Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS

Réponse souhaitée d'ici le 15 février 2019

Un CV et un courrier de motivation à adresser à « Monsieur le Maire de Castillon-la-Bataille ».

Ces documents sont à amener en main propre en mairie au service RH, ou par voie postale « Mairie de Castillon-la-Bataille – 25 place Turenne – 33 350 Castillon-la-Bataille », ou par mail : mairie@castillonlabataille.fr.

Date d'embauche au plus tôt le 18 mars 2019